

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
12 février 2021

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 25

Votants 29

OBJET :

**09. DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE. AIDE
AUX COMMERCANTS.
VOTE D'UNE
ENVELOPPE
BUDGÉTAIRE POUR
L'EXERCICE 2021.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 02/03/2021

Reçu en préfecture le 02/03/2021

Affiché le

ID : 059-215904004-20210219-02032021D09_AK-DE



L'an deux mil-vingt-et-un, le dix-neuf FÉVRIER à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – M. BAUDRY José – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – M. LAPIERRE Julien – M. MOUILLE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – M. COUSYN Sébastien – Mme CARLIER Nathalie – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – M. ROBBE Jean-Pierre – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – Mme DI PENTA Anna – Mme DELANSAY Sylvie – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSÉS : Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. DECREUS Christophe – Mme CAPPELLE Christiane – Mme LORPHELIN Martine **donnant procurations respectives** à Mme BEURAERT Martine – M. DELFLY Jean-Louis – M. BAUDRY José – M. LORIDAN Bernard.

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que dans la continuité de ce qui se fait depuis 2010 par le biais du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC), la commune souhaite poursuivre son soutien aux commerçants mervillois, afin de favoriser l'attractivité commerciale, en proposant différentes aides, à savoir :

- l'aménagement, l'embellissement des vitrines et façades commerciales ;
- la réalisation de travaux relatifs à la mise aux normes pour l'accessibilité aux personnes handicapées ;
- l'accompagnement à la performance commerciale.

Il rappelle que par délibération du 13 février 2020, la commune avait reconduit une subvention de 50% des dépenses, plafonnées à 4.000 € HT, soit 2.000 € maximum et dans la limite de l'enveloppe attribuée, à savoir 20.000 € pour l'année 2020.

Elle avait également décidé de reconduire l'aide proposée en 2020 aux commerçants, à hauteur de 50 % du coût restant par le commerçant, afin de développer leur activité et booster leur rentabilité, par le biais d'une formation dédiée aux commerçants : « Accompagnement Performance Commerciale », initiée par la CCI.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- autorise l'ouverture d'une nouvelle enveloppe budgétaire de 20.000 € sur l'exercice 2021 ;
- entérine les cahiers des charges permettant aux commerçants de bénéficier de ces aides qui sont annexés à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents :

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.